

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 86

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2701 - Prix : 1€

Éditorial

Se méfier du
gouvernement et du
grand patronat
comme du Covid-19 !

Santé publique : la
misère programmée
des hôpitaux *Page 4*

Télétravail :
comment les patrons
en profitent *Page 6*

Après la crise : pour
tout changer, il faudra
une révolution ! *Page 7*

Maurice

Quand le coronavirus
est prétexte à saigner
les travailleurs *Page 11*

Mayotte

Chronique d'une
catastrophe annoncée
Page 11

Après la crise

**Pour tout
changer,
il faudra
une
révolution !**



Se méfier du gouvernement et du grand patronat comme du Covid-19 !

Le déconfinement, étape hautement délicate, est lancé, et le bricolage continue ! Contrairement au confinement qui s'est imposé dans l'urgence, le gouvernement a eu deux mois pour préparer ce déconfinement. À quoi ont-ils servi ? Pourquoi les autorités sanitaires n'ont-elles pas commencé à tester massivement la population ? Quels sont les dispositifs et les lieux proposés pour isoler les porteurs du virus ? On ne le sait toujours pas.

Le gouvernement ne distribue pas de masques gratuits. Mais il va mobiliser 20 000 policiers pour punir d'une amende de 135 € tous ceux qui n'en auront pas dans les transports. Contraindre, réprimer les classes populaires et étaler son mépris social : c'est bien tout ce que l'État sait faire !

Pour les écoles, tout se fait dans l'improvisation. Après avoir élaboré un protocole quasi militaire, le gouvernement se défausse sur les maires et les enseignants pour le mettre en œuvre. À eux de se débrouiller avec les moyens du bord et en réduisant le nombre d'enfants accueillis. Et de fait, seul un enfant sur six ou dix reprendra le chemin de l'école, mais les apparences de la « continuité pédagogique » sont sauvées !

L'essentiel pour le gouvernement était de tenir le calendrier du déconfinement et de faire en sorte que tous les salariés reprennent le travail en dépit des risques qui continuent d'exister. Et le but est atteint.

Mais encore une fois, pour se protéger, les travailleurs n'ont aucune confiance à avoir dans le gouvernement et ils ont aussi à surveiller les conditions sanitaires mises en place dans les entreprises.

Un foyer de contamination a été repéré en Dordogne après des obsèques auxquelles participaient une trentaine de personnes ; un autre dans la Vienne, à la suite d'une réunion de préparation pour la réouverture d'un collège ; un troisième est apparu dans un abattoir de volailles en Vendée.

Il est difficile de croire que les grandes surfaces, les entrepôts ou les usines qui rassemblent et brassent des centaines de personnes n'aient pas connu de telles contaminations. Les cas suspects y sont-ils systématiquement détectés ? Y a-t-il, comme il se doit, enquête et dépistage des cas contacts ?

Nul doute que le grand patronat ne souhaite pas de publicité sur les cas repérés entre ses murs. Le gouvernement qui pousse à la reprise du travail n'y a pas non plus intérêt. Quant aux grands médias, ils se sont mis au diapason.

Ensemble, ils se sont déchaînés contre les salariés ou les syndicats qui ont exercé leur contrôle sur les conditions de travail et demandé des comptes au patronat, comme cela a été le cas à Amazon et à Renault Sandouville. Les porte-voix patronaux les ont accusés de ralentir la reprise économique, voire d'être responsables des futures faillites. Ce sont des intimidations honteuses. On vient travailler pour gagner sa vie pas pour la perdre !

Aujourd'hui, le grand patronat veut que nous acceptions sans discuter les conditions qu'il impose, quand bien même elles nous font courir un risque mortel. Demain, il nous demandera de travailler plus ou de sacrifier nos congés payés, une partie de notre salaire, voire notre emploi, au nom des nécessités économiques.

Mais ce qu'il présente comme des nécessités économiques n'a rien à voir avec l'avenir et le bien-être de tous. Il ne s'agit pas de l'intérêt général, mais des dividendes et des fortunes d'une minorité capitaliste. Des fortunes acquises sur le dos des travailleurs, contre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail.

Dans cette société d'exploitation, la marche des affaires conduira toujours à faire passer les profits de la bourgeoisie avant la vie des travailleurs et l'avenir de la société. La domination de cette classe aussi irresponsable que parasitaire nous a conduits au désastre sanitaire. Demain, elle nous conduira aux licenciements massifs et à l'aggravation de l'exploitation. Alors, nous devons nous défendre.

Tant que la bourgeoisie dominera, elle nous mènera de malheurs en malheurs. Lui arracher le pouvoir et faire en sorte que les travailleurs dirigent la société dans l'intérêt du plus grand nombre est une nécessité.

État d'urgence sanitaire : aux dépens des droits des travailleurs

L'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 24 juillet. Les agents de sécurité assermentés des transports publics pourront dorénavant infliger des amendes aux voyageurs non pourvus de masques. L'État abandonne l'obligation des certificats dérogatoires, de toute façon impossibles à contrôler si des millions de salariés sont obligés de se déplacer chaque jour. Il les remplace par l'interdiction de circuler à plus de 100 km de son domicile.

Tout le reste, particulièrement les ordonnances modifiant le Code du travail, est maintenu. Ainsi, jusqu'au 24 juillet pour l'instant, l'employeur peut porter le temps de travail quoti-

dien à 12 heures et la semaine à 60 heures. Les congés et RTT, du moins ce qui en reste après deux mois de ce régime, peuvent être imposés, le travail du dimanche exigé. Le droit de retrait, qui est censé permettre à un salarié de refuser de mettre sa vie et sa santé en danger sans risquer sa place, est très sérieusement encadré pour les risques de transmission du Covid-19. Invoquer le droit de retrait ne sera pas possible si l'employeur affirme avoir pris les mesures recommandées par l'administration.

Sont également conservées sans changement les diverses interdictions de rassemblement sur la voie publique. La police n'a pas manqué de

s'en servir contre des travailleurs qui osaient manifester le 1er mai.

Il y a bien urgence à combattre l'épidémie. Mais ce gouvernement, derrière lui l'État et au-dessus de lui l'ordre social, est incapable de prendre les mesures sanitaires nécessaires, même pas celles qu'il prône lui-même. Il se rattrape avec des gesticulations politiques et l'extension des dispositions policières et antiouvrières. Cela ne sert à rien contre le virus, mais cela donne au patronat des possibilités pour surexploiter les travailleurs aujourd'hui et à l'État des moyens supplémentaires pour les réprimer demain si besoin est.

Destruction de masques : un choix économique aux conséquences tragiques

D'après une enquête publiée par le quotidien Le Monde, 600 millions de masques stockés par l'État ont été consciencieusement détruits depuis deux ans et demi. Ce n'est que lorsque l'épidémie est devenue menaçante que le gouvernement a stoppé cette destruction. Il n'en restait alors plus que 100 millions. Et si, peut-être, certains d'entre-eux étaient périmés, ce stock détruit n'a pas été reconstitué, dans un souci d'économie irresponsable dans ce domaine pourtant essentiel à la collectivité.

Ministres et ex-ministres de la Santé, ainsi que responsables des autorités sanitaires se renvoient la balle ou sont aux abonnés absents.

Craignons qu'eux, ou ceux qui leur ont succédés, soient redoutablement plus efficaces pour mettre en œuvre la suppression des postes et les fermetures de lits d'hôpitaux qui, à notre connaissance, ne sont pas encore déprogrammées.



À TOUS NOS AMIS ET CAMARADES,

Dans cette période de sortie de confinement, notre bi-mensuel *Lutte ouvrière Île de La Réunion* ne sera pas encore vendu sur les marchés ce mois-ci.

Néanmoins, il est disponible sur le site internet www.lutte-ouvriere.org à l'onglet "En régions".

Notre journal continue à informer de bien des choses que l'on ne trouvera pas dans les moyens d'information officiels, en défendant un point de vue communiste révolutionnaire.

Il faut, plus que jamais, continuer à nous lire et à nous faire lire !

La solidarité et ceux qui en profitent

« Tout travail mérite salaire. Les couturières ne se laisseront pas faire ! », proclame le collectif de couturières volontaires Bas les masques.

Partout dans le pays des milliers de femmes, et quelques hommes, ont été sensibles aux appels à la solidarité et ont mis leur talent en couture au service de la collectivité.

Dans une période de pénurie, causée par l'imprévoyance des gouvernements, elles ont cousu des masques à domicile, sans compter leurs heures de travail, pour équiper les soignants et les personnes fragiles.

À présent que les masques se

vendent dans le commerce, le collectif réclame qu'elles soient payées par les grandes entreprises et les mairies qui ont fait appel à leur bonne volonté, sans jamais envisager de les embaucher.

De son côté, le gouvernement, bien content que de telles initiatives aient un peu pallié ses manquements, n'a rien prévu pour indemniser ces travailleuses, lui qui a su sortir immédiatement des milliards pour sauver la mise au grand patronat.



Santé publique : la misère programmée des hôpitaux



Le budget de la Sécurité sociale, qui finance entièrement le système de santé, notamment hospitalier, est alimenté en partie par les cotisations du patronat qui se sont réduites puisqu'il ne paye par exemple plus aucune cotisation sur le smic, tandis que travailleurs en activité et retraités doivent y contribuer toujours plus. L'idée de freiner les dépenses de santé, malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées, a été appliquée

par tous les gouvernements depuis cinquante ans.

La limitation du nombre d'étudiants en médecine décidée en 1971 a conduit au développement de déserts médicaux, à la campagne ou dans les quartiers populaires et les hôpitaux psychiatriques. Le forfait hospitalier, décidé en 1983, sous la gauche, a augmenté trois fois plus vite que l'inflation pour atteindre aujourd'hui 20 euros par jour. Les gouvernements

ont aussi décidé de rembourser de moins en moins bien des médicaments. Il faut aujourd'hui cotiser à une complémentaire santé pour limiter les frais.

Depuis le milieu des années 2000, la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) a eu des conséquences sur le fonctionnement des hôpitaux publics. La T2A consiste à rembourser les hôpitaux de leurs dépenses sur la base de tarifs standardisés prétendant définir le coût d'une journée d'hospitalisation et des actes pratiqués pour une pathologie donnée. Il s'agissait de forcer les gestionnaires des hôpitaux à réduire les dépenses, tant de salaire que de matériel.

Ce mécanisme de financement a enfoncé les hôpitaux dans les difficultés comptables permanentes. En déficit, ils ont été poussés à s'endetter et donc à consacrer une part de leurs recettes à rembourser les institutions financières.

Le résultat de ces politiques, et de bien d'autres, a été la fermeture de nombre d'hôpitaux de proximité, la fermeture de dizaines de milliers de lits, le manque de personnel hospitalier et les salaires insuffisants, le non-recours à des soins trop éloignés ou trop chers, des Ehpad indignes, etc. La population paye cher ces politiques criminelles.

Les décès du Covid-19 : brouillard statistique

En pleine épidémie meurtrière, le nombre réel de décès à l'hôpital, en Ehpad, mais aussi à domicile, dus au coronavirus n'est connu qu'approximativement, et avec retard.

Ce nombre est-il de l'ordre de 25 000, comme le signale le directeur général de la Santé qui ignore les morts à domicile ? Ou bien de 35 000 à 38 000 comme le craignent plusieurs spécialistes ? Cet indicateur fondamental manque. Et ce n'est qu'avec des mois ou peut-être plus d'une année de retard qu'il sera disponible.

En effet, le Centre d'épidémiologie sur les causes médi-

cales de décès (CépiDc), service spécialisé de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), ne peut pas faire plus vite en partie parce que dans 80 % des cas les 600 000 certificats de décès qui lui remontent chaque année, et dont il doit vérifier et coder la partie médicale, ne sont toujours pas informatisés.

Cette faiblesse du système français de collecte et d'exploitation des causes médicales de décès avait déjà été mise en cause il y a dix-sept ans, lors de la meurtrière canicule de l'été 2003, dont le nombre de victimes avait été d'abord chiffré par les autorités à 11 500, puis à 14 800, et enfin ré-

évalué à 19 500 quatre années plus tard.

Depuis, les autorités n'ont fait, à coups de suppression d'emplois de fonctionnaires, qu'épaissir le brouillard qui règne sur les statistiques de décès. En effet, les codeurs du CépiDc qui étaient douze en 2012, ne sont plus que quatre actuellement et il ne devrait en rester qu'un seul en 2021 pour cause de départs à la retraite non remplacés. Un très mauvais calcul pour la santé publique.

Risque sanitaire : exploitation sans entrave

Alors que la production va redémarrer, ou s'intensifier dans les entreprises où elle ne s'est jamais arrêtée, le patronat s'inquiète du fait que des travailleurs puissent contester les conditions matérielles de la reprise.

Dès les premiers jours du confinement, à la mi-mars, des patrons s'étaient heurtés à des débrayages et des mouvements de grève car ils voulaient continuer à faire travailler les ouvriers sans masques ni mesures de protection. Dans certaines usines, les directions avaient essayé de se mettre à l'abri de toute contestation devant les tribunaux en faisant signer à leurs salariés une décharge dégageant la responsabilité patronale en cas d'infection sur le lieu de travail.

À présent les maires, sommés d'ouvrir les écoles le 11 mai dans des conditions sanitaires discutables, s'inquiètent ouvertement de voir leur responsabilité pénale engagée. Le patronat veut s'engouffrer dans cette brèche. Le Medef, ainsi que deux organisations de petits patrons, ont écrit le 30 avril à la ministre du Travail pour réclamer que « *le cadre juridique soit adapté à la situation actuelle* ». En clair, ils souhaitent que

La reprise sous contrôle



les manquements patronaux à l'obligation de protection de la santé de leurs salariés ne puissent pas faire l'objet de plaintes de travailleurs devant les juges. Le risque juridique ne doit pas entraver la relance de la recherche du profit maximal.

Le patronat sait pertinemment que nombre d'entreprises ne pourront pas respecter les mesures barrières en leur sein, ou ne voudront pas engager



les frais nécessaires pour adapter la production aux précautions sanitaires de la période. Il a déjà obtenu du gouvernement que les contaminations sur le lieu de travail ne puissent être reconnues comme des maladies professionnelles. Il veut en plus être sûr à l'avance que ses victimes ne pourront pas se tourner vers la justice.

“Patriotisme économique” : se défendre des capitalistes

Dans la lignée de Macron qui, début avril, parlait de la nécessité de « *rebâtir l'indépendance économique de la France* », le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, est intervenu le 29 avril pour faire de nouveau la promotion du patriotisme économique.

Le Maire a ainsi annoncé qu'il contrôlera les investisseurs étrangers dès qu'ils voudront acquérir 10 % d'une entreprise française, au lieu de 25 % jusque-là. La liste des secteurs à protéger, car jugés stratégiques, s'allonge. Aux secteurs de la défense, des technologies de l'information, de l'énergie, des télécommunications, de l'agroalimentaire, de l'aérospatial,

des transports, de l'eau, du médical, il ajoute celui des biotechnologies.

Le gouvernement mettra donc de nouveau la main à la poche, autrement dit dans celle des classes populaires, afin de soutenir les patrons. Ces économistes « patriotes » veulent convaincre les travailleurs que défendre leurs patrons, parce que français, serait dans leur intérêt, protégerait leurs emplois et leurs conditions de vie. Il n'y a rien de plus faux.

Le patriotisme économique de Le Maire se résume à protéger les capitalistes français dans la guerre qui les oppose à leurs concurrents étrangers. Mais la dépendance économique

entre pays, la mondialisation et l'existence d'une division internationale du travail, ne sont pas en eux-mêmes la source de tous les maux. Le vrai problème est le fait que les capitalistes tiennent les rênes de la production entre leurs mains et qu'ils prennent leurs décisions en fonction de ce que cela peut leur rapporter. Pour faire face à la catastrophe économique qui en résulte, les travailleurs doivent arracher à cette classe capitaliste le pouvoir qu'elle détient sur la société.

Télétravail : comment les patrons en profitent

Le gouvernement insiste sur la nécessité de maintenir le télétravail partout où c'est possible. Le manque de masques, la crainte des transports en commun, la méfiance vis-à-vis des patrons quant à faire le nécessaire en matière de sécurité sanitaire à l'intérieur des locaux, l'impréparation du gouvernement, tout cela joue en faveur du télétravail... quand il est proposé.

Cependant la majorité des salariés n'est pas concernée. Nombre d'ouvriers, d'employés, d'enseignants sont obligés de retourner physiquement au travail. Mais pour tous ceux que les patrons obligent à télétravailler, ce n'est pas une sinécure. Il faut faire coexister, dans son loge-

ment, travail et vie personnelle, charge des enfants et coups de téléphone, visioconférences et préparation des repas pour la famille, apprentissage de nouveaux outils informatiques et pression des chefs...

Dans l'urgence, les directions ont aussi fait disparaître le « droit à la déconnexion » et les belles règles théoriques qui devraient régir le télétravail. Dans bien des cas, le remboursement des frais téléphoniques ou d'Internet n'est pas prévu.

Avec le travail à distance, les patrons réussissent à faire des économies, parfois mesquines. Certains ne payent plus de primes repas. Ils font des économies sur le ménage, la maintenance, l'énergie, les

cantines... Parfois même, certaines sociétés profitent de l'aubaine pour mettre leurs salariés simultanément en télétravail et en chômage technique.

De manière générale, la plupart des patrons ne se plaignent pas du télétravail, car ils veillent à ce que l'intensité et la productivité soient au rendez-vous. Les résultats sont là : les banques, les assurances, les Netflix et toutes les grandes sociétés qui peuvent faire télétravailler leurs salariés s'en sortent bien jusqu'à présent.

Alors que le gouvernement veut présenter le télétravail comme une « chance » pour les salariés, c'en est surtout une pour les actionnaires.

Grande distribution : la prime au compte-gouttes

La prime de 1 000 euros, censée récompenser les salariés de la grande distribution, ne sera pas attribuée à ceux qui télétravaillent.

En effet, sous la pression des patrons de la branche, le gouvernement a introduit une possibilité de discrimination pour le versement de cette prime, tenant compte de la présence sur le terrain.

Jean-Charles Naouri, le PDG de

Casino, s'est empressé de proclamer : « *Nous allons naturellement octroyer une prime* », et a ajouté : « *Il est naturel qu'elle ne soit pas la même pour quelqu'un en télétravail ou en caisse.* »

Mais la pingrerie ne s'arrête pas là. Les chaînes de la grande distribution, Auchan, Carrefour, et autres Leclerc, pourtant dopées pendant la période de confinement, renâclent

même à verser la prime forfaitaire de 1 000 euros promise aux « *employés en première ligne* ». Elles parlent maintenant de prime au prorata du temps de travail effectif « sur le terrain » sur une période définie.

C'est la classe !

Après la crise : pour tout changer, il faudra une révolution !

À l'occasion du Premier mai, la CGT a fait signer la pétition « *Plus jamais ça, préparons le jour d'après* », qu'elle a initiée avec d'autres associations dont Greenpeace, Oxfam. Ces 16 organisations, et beaucoup d'autres, affirment qu'il faut « tout repenser » pour « inventer le monde d'après ».

Oui il faut tout changer dans la société. Mais pour que le jour d'après ne soit pas pire que celui d'avant, il faut comprendre comment on en est arrivé là. La crise du coronavirus a rendu tangible à beaucoup de travailleurs la faillite d'un système qui a méthodiquement sacrifié les hôpitaux publics, les Ehpad et tous les services utiles à la population pour drainer le maximum d'argent vers les capitalistes et les banques. Elle a révélé les tares d'une économie qui a relié les pays et les continents pour mieux piller les res-

sources et exploiter sans frontières mais est incapable de mettre en commun les compétences et les moyens techniques accumulés par l'humanité pour faire face à la pandémie et à ses conséquences économiques.

Contrairement à ce que répètent les pétitionnaires, ces tares ne résultent pas du fait que les gouvernements au pouvoir depuis 40 ans, en encourageant les délocalisations et en détruisant les services publics, auraient mené des « politiques néolibérales ». Ils ont mené la politique qui correspondait aux intérêts de la grande bourgeoisie, cette classe sociale qui possède toute l'économie et qui domine la société. Demander aux États une autre politique, c'est se bercer d'illusion. Pire, c'est désarmer politiquement les travailleurs et les classes populaires en leur faisant croire que l'État, s'il était dirigé par une autre équipe, par

un bon gouvernement, pourrait obéir à d'autres priorités et se mettre à leur service.

Pour préparer le jour d'après, il n'y a rien à réinventer. Il faut en finir avec le système capitaliste et pour cela renouer avec les perspectives socialistes et communistes. On ne pourra rien changer dans cette société en faillite, sans arracher le pouvoir à la bourgeoisie, sans exproprier les grandes entreprises. Ceux qui ont la force collective pour réaliser une telle révolution sociale sont les travailleurs. Ce sont tous ceux qui ont assuré la continuité de l'économie ces dernières semaines. Il ne manque aujourd'hui à la classe des travailleurs que la conscience de son immense force collective et de sa capacité à diriger la société.

Ils préparent le déconfinement... et le retour des affaires !

En cette période de crise, on n'entend quasiment plus les ténors politiques qu'on avait entendus si prolixes avant le 15 mars.

Quand l'un ou l'une s'aventure à s'exprimer publiquement, c'est pour débiter des platitudes ou pour jouer les utilités (la production de masques artisanaux semble être leur terrain de prédilection...). Cherchant à s'élever au-dessus de cette piétaille sans envergure, Didier Robert, le président du Conseil régional, a décidé de s'adresser à « dieu le père », Macron, en vision conférence pour « *se faire le porte-parole des inquiétudes du monde économique* » (comprenez le patronat !).

Passant rapidement sur l'urgence de doter la population de gel et de masques, il en est rapidement venu au cœur du sujet en demandant au chef de l'exécutif « *de maintenir les dispositifs de soutien aux entreprises le plus longtemps possible. Que ce soit le chômage partiel, les Fonds de*

solidarité national et régional, le fonds de garantie etc... », mais aussi « *pas seulement un report des charges (patronales), mais aussi un effacement au moins partiel de ces charges* ».

Avec d'aussi bons serviteurs, le patronat réunionnais peut dormir sur ses deux oreilles, pas comme les travailleurs qui ont tout intérêt à se tenir sur le qui-vive avec ces gredins qui n'ont qu'un seul but : leur faire les poches et perpétuer leur asservissement.



Après « rest zot kaz », « nous ne pouvons pas rester confinés »

Pour tenter de convaincre les maires qu'il n'y a pas de risques à ouvrir les écoles, Macron est allé faire une visite dans une école primaire du département des Yvelines.

Pendant que Macron et son ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer ont fait leur show, au Sénat, le premier ministre a rappelé la véritable raison pour laquelle le gouvernement a voulu rouvrir les écoles au plus vite. Il a déclaré : « *La vie économique doit reprendre impérativement et rapidement* » pour « *relancer notre moteur économique* » ; « *le 11 mai ne sera pas le début de l'insouciance. Mais le début de la reprise* ».

Les enfants à l'école pour que les parents puissent aller au boulot. Philippe a bien appris sa leçon...dictée par le patronat.

Macron/Philippe déterminés à veiller à la santé du Capital !

Pendant que nos politiciens s'occupent à jouer les bons offices, le gouvernement s'apprête à trancher dans le vif, c'est-à-dire une fois de plus à s'en prendre aux travailleurs.

On apprend ainsi (Zinfos974 du 1er mai 2020) qu'il a l'intention, à partir du 1er juin, de mettre fin au droit au chômage partiel des parents d'un enfant qui n'apporteraient pas la

preuve à leurs patrons que l'école de leur enfant n'est pas en capacité de l'accueillir et que pour ceux qui pourraient présenter l'attestation voulue le montant de l'indemnité baissera.

Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que cette mesure, entre autres, est destinée à faire reprendre le travail aux salariés. Le confinement se fera à présent dans les trans-

ports en commun surchargés, sur les lignes de production, dans les bureaux, derrière les caisses des grandes surfaces avec à nouveau la pression des patrons et de leur garde-chiourme... pourvu que les profits entrent à nouveau dans les caisses !

Alors pour nous, s'il y a « un jour d'après », ce sera celui des luttes !

Petit florilège patronal

Eric Leung (président de la CPME) :

« Nous proposons à la Région de développer un dispositif de chèques « J'aime ton île ». Cela permettrait aux bénéficiaires d'obtenir des réductions leur permettant de se rendre dans les hôtels locaux » (le JIR du 7 mai 2020)... ou comment

subventionner les affaires du patronat avec l'argent public !

Encore du même : « Il est admis qu'à ce jour, nous ne pouvons doter les 140 000 salariés de l'île en masques. La responsabilité civile et morale des chefs d'entreprise peut être mise en cause ». C'est effectivement la loi... sur laquelle s'assoient nombre de chefs d'entreprises. Les profits avant la santé des tra-

vailleurs !

Cyrille Rickmounie (président de la Capeb) qui rappelle que 40 % des 46 000 travailleurs indépendants ne sont pas à jours de leurs cotisations sociales et fiscales tout comme 60 % des employeurs ». Pourquoi les travailleurs paieraient-ils alors la crise à la place de leurs exploiters qui

Armement : des milliards envoyés par le fond...

Le sous-marin nucléaire nouvelle génération, Le Suffren, a fait son premier plongeon en mer. Sa construction a coûté 9 milliards d'euros qui ont rempli les coffres d'entreprises comme Dassault, Thales et l'un de ses actionnaires, le fonds d'investissement BlackRock.

Cette somme représente plus que le budget annuel de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, l'AP-HP, qui regroupe les hôpitaux publics de la région parisienne.

L'engin est capable, selon le mi-

nistère des Armées, d'expédier depuis les océans un missile nucléaire vers une cible située à 1 000 km. Il faudrait s'en réjouir comme d'une bonne nouvelle, selon les fabricants d'engins de mort ou les galonnés. Pourtant, pour l'heure, il serait peut-être plus urgent d'annoncer des victoires sur le terrain de la fabrication des respirateurs, des tests et des masques, sans parler bien sûr de l'accueil en hôpital ou de la vie en Ehpad.



Bas les masques !

À l'occasion de la journée du 1er Mai, Macron a déclaré : « C'est grâce au travail que la Nation tient, grâce au dévouement de nos soignants, des personnels de la protection civile, de nos forces de l'ordre... », soulignant que « l'esprit de solidarité entre travailleurs n'avait peut-être jamais été aussi puissant » et saluant au passage les « organisations syndicales qui ne peuvent tenir les traditionnels défilés

»
Tout ce discours mielleux et démagogique ne fera pas oublier aux travailleurs toutes les sales décisions que lui et son gouvernement ont déjà mises à exécution ou ont toujours l'intention d'imposer à la classe ouvrière (l'augmentation des prélèvements sur les retraites, le recul de l'âge de la retraite et la diminution des pensions, la réduction du temps d'indemnisation des chômeurs, les

économies criminelles dans les hôpitaux) et aux Gilets Jaunes la répression violente dont ils ont été victimes.

Ce représentant du grand patronat n'a que mépris pour les travailleurs salariés et ce n'est que la perspective de les renvoyer sur leurs lieux de travail au plus vite qui le retient de déverser, comme il le fait habituellement, son fiel contre les travailleurs.

Démission de Fruteau : un devoir de mémoire pour les travailleurs



Jean-Claude Fruteau a démissionné de son mandat de maire mercredi 6 mai pour raison de santé.

Sa démission a provoqué une déferlante de louanges à l'attention du désormais ex-maire de Saint-Benoît.

Tous les commentaires venant de la gauche comme de la droite ont salué un homme « progressiste » et « humaniste ».

En fait, son « progressisme » et son « humanisme » ne sont jamais al-

lés plus loin que ceux du PS de Mitterrand, Rocard, Jospin ou Hollande, c'est-à-dire le prêche de la résignation aux classes populaires. Et quand parfois, il n'a pas marché dans les pas du PS, c'était pour faire un pas vers la droite.

Rappelons tout de même que l'un des derniers actes « progressiste » de l'ancien secrétaire fédéral du PS a été son soutien par « réalisme » à Emmanuel Macron aux élections prési-

dentielles contre le candidat du PS, tout comme ses camarades PS Monique Orphé, Gilbert Annette, Michel Vergoz.

Quant il était député, il a également soutenu les lois El Komri-Valls-Macron qu'ont combattues des mois durant les travailleurs dans la rue et dans les entreprises car elles allaient démolir en grande partie leur peu de droits en permettant notamment aux patrons de licencier plus facilement.

Autres faits d'armes de Fruteau : il a défendu à l'Assemblée un amendement pour porter le taux du CICE à 12 % pour les entreprises ultramarines ; de même, il a été le porte-voix de l'usiner Téréos pour obtenir du président Hollande 28 millions.

Fruteau, s'il a toujours affirmé être « socialiste », a surtout été pendant toute sa carrière politique un fidèle soutien à la politique du Parti socialiste qui a consisté à servir les intérêts de la classe capitaliste contre le monde du travail.

Mort d'un patron

Le capitaliste Bernard Syriex est décédé la semaine dernière. Patron de son état, il était aussi l'un des représentants de sa classe notamment au sein de la FRBTP.

Ses pairs, comme les politiciens de tous bords et les dirigeants syndicaux de salariés lui ont rendu hommage en saluant la mémoire d'un « bâtisseur » de La Réunion.

Un dirigeant syndical du BTP s'est même dit attristé par la disparition de celui qu'il considérait comme un homme qui a toujours privilégié les négociations afin...d'éviter les conflits !

La paix sociale à la place de la lutte des travailleurs pour se défendre contre l'exploitation capitaliste, c'est ce que prônent souvent des dirigeants syndicaux des salariés sous prétexte que les uns et les autres ont des intérêts communs.

C'est avec ce discours de collaboration de classes, qu'ils ont réussi à

pousser des travailleurs du BTP à défiler à deux reprises à Saint-Denis derrière la banderole patronale portée entre autres par ce Syriex bras dessus, bras dessous avec les dirigeants syndicaux, pour « sauver » le BTP, c'est-à-dire les profits des capitalistes.

Le respect dû à un mort ne justifie en rien de louer une politique et des actes contraires aux intérêts des travailleurs.

Non, les travailleurs ne doivent

en aucun cas se laisser bernier par les mots mielleux des patrons et des syndicalistes complices.

Ce patron et sa fédération, eux, n'ont pas fait dans la dentelle quand ils licenciaient des centaines d'ouvriers du bâtiment, quand ils s'attaquaient à leur convention collective, etc.

Alors si une chose doit rester en mémoire c'est la nécessité de l'union des travailleurs contre leurs exploités !



ÉTATS-UNIS

Covid-19 les Noirs victimes d'une société raciste

Aux États-Unis, les Noirs sont les plus touchés dans des régions où ils sont minoritaires.

Dans l'État de l'Illinois, les Noirs représentent 14 % de la population. Pourtant 42 % des personnes décédées sont noires. À Chicago, 72 % des victimes du Covid-19 sont noires alors que les Afro-américains représentent moins d'un tiers de la population de cette ville. Les populations noires sont surreprésentées parmi les victimes du Covid-19. Ce qui explique ce phénomène c'est la pauvreté dans laquelle vivent les populations noires. Beaucoup ne bénéficient pas de couverture médicale. Car pour en avoir une, il faut avoir un travail et les Noirs sont les plus touchés par le chômage. Et même lorsqu'ils trouvent un travail, tous les

postes ne garantissent pas d'avoir une mutuelle.

Ce sont les travailleurs noirs qui ont les moins bons salaires. Les médicaments, les traitements pour une maladie chronique comme le diabète, les opérations chirurgicales coûtent très cher sans mutuelle. Les Noirs sont la partie de la population où les taux de diabète, d'obésité, d'hypertension sont les plus élevés. La pauvreté rend les personnes noires en mauvaise santé. Ils sont plus vulnérables au Covid-19.

Ils se retrouvent aussi majoritairement à des postes où ils sont exposés au virus pendant le confinement comme éboueurs et chauffeurs de bus. Le racisme est la raison pour laquelle les Noirs aux États-Unis sont les plus pauvres. Ils sont discriminés à l'embauche et moins bien payés

parce qu'ils sont noirs. Ce racisme, ils le subissent depuis l'esclavage.

Nous vivons dans un système capitaliste, un système d'exploitation de l'homme par l'homme. Le racisme est un rouage de ce système qui permet aux riches capitalistes de diviser les travailleurs. Abolir le système capitaliste, c'est abolir le racisme ancré dans la société actuelle.



nydns.com

Éboueurs -New-York

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Quand le coronavirus est prétexte à saigner les travailleurs

L'épidémie de coronavirus a amené le gouvernement mauricien à instaurer le confinement de la population depuis la mi-mars et à fermer ses frontières. Ces décisions ont entraîné l'arrêt de pans entiers de l'économie, à commencer par les secteurs du tourisme (25 % du PIB), de l'industrie textile de l'aviation civile.

En quelques jours, pas moins de 251 000 auto-employeurs ont demandé à bénéficier du Self-Employer Assistant Scheme (SEAS), une aide de l'État d'un montant mensuel de 5100 roupies (soit 117 €).

Seuls 172 000 ont reçu cette aide.

Plusieurs dizaines de milliers de salariés, mis au chômage technique, ont pu bénéficier du Government Wage Assistant Scheme, une allocation représentant 50 % de leurs salaires en mars et avril. Une misère vu le montant des salaires à Maurice.

Ces aides se chiffrant en centaines de millions de roupies le gouvernement a fait savoir que cette situation ne serait pas tenable indéfiniment. Le premier ministre Jugnauth a annoncé que le déconfinement prendrait fin le 15 mai pour un certain nombre de métiers (santé, aide à la personne, une partie des fonctionnaires, du BTP), puis plus largement à partir du 1er juin.

Quant au patronat, il a commencé à faire payer la crise aux travailleurs en augmentant les prix des produits de première nécessité de 30 % en un mois et en annonçant de nombreuses suppressions d'emplois.

Une des premières entreprises à en annoncer a été la compagnie aérienne publique, Air Mauritius, qui a décidé de licencier la moitié de ses 200 pilotes. C'est à présent au tour des entreprises de la grande distribution de menacer 15 à 20 000 emplois dans leur secteur d'activité. Certains économistes parlent, tous corps de métiers confondus, de la suppression possible de 100 000 postes de travail.

Lors des dernières négociations avec le gouvernement, les représentants syndicaux ouvriers ont dénoncé l'intention de celui-ci de mettre le grappin sur 15 des 22 jours de congés annuels des travailleurs pour en faire cadeau aux patrons « pou fé roul zot antrepriz ». Le redémarrage de l'économie sur le dos des exploités donc, tel est le projet du gouvernement mauricien.

Les grands groupes capitalistes brassent pourtant dans l'île des milliards et bénéficient des largesses du gouvernement mauricien et des bas salaires. Ils ont ces dernières décennies accumulé des fortunes

énormes en exploitant le prolétariat de Maurice et ne se sont pas gênés pour spéculer avec cet argent avec la complicité des partis politiques au pouvoir.

Le dernier scandale financier qui vient d'éclater au sein de la banque d'État mauricienne, la SBM, montre que l'argent coule à flot à Maurice au niveau des directions d'entreprises. La banque d'État vient ainsi de perdre la modique somme de 3 milliards de roupies (39 millions d'€) après avoir accordé des prêts à une entreprise de produits médicaux appartenant à un milliardaire indien incapable de rembourser ses dettes, sous-estimées. Non contents de cela, les cinq dirigeants de la SBM qui ont accordé ce prêt sans plus de précaution, se sont cependant attribué 32 millions de roupies alors que les profits de la banque ont chuté de 1,2 milliards en 2018 à 15 millions en 2019 !

Les travailleurs mauriciens n'ont aucune raison d'accepter de payer les frais de la crise du système capitaliste à la place des prédateurs qui le dirigent. C'est aux capitalistes de passer à la caisse !

MAYOTTE

Chronique d'une catastrophe annoncée

Comme on pouvait le craindre, l'épidémie de coronavirus à Mayotte progresse à vitesse grand V.

L'île n'a pas été déconfinée et est toujours au stade 3. À ce jour, il y a 1061 cas confirmés et 12 décès. Pas un village n'est épargné.

La directrice de l'ARS Dominique Voynet a dit dans la presse qu'elle a « l'impression que beaucoup de personnes ne prennent pas cette maladie au sérieux sur le territoire de Mayotte ».

Si manque de sérieux il y a c'est avant tout du côté de l'ARS et du gouvernement qui ont d'abord minimisé les effets et l'impact du virus sur le territoire français puis n'ont pas pris les mesures efficaces pour faire face au virus, à commencer par les masques qui d'ailleurs ne sont pas arrivés en quantité suffisante.

Et puis, comment la population peut-elle se protéger du covid-19 quand elle vit majoritairement dans des taudis, ne dispose pas d'eau cou-

rante, est frappée par un taux de chômage élevé ?

Quant à l'hôpital de Mayotte, il est sous équipé, il manque de soignants et surtout est le seul pour 400 000 habitants.

L'État français qui a maintenant jusqu'à maintenant Mayotte dans un état de sous développement porte une grande responsabilité dans la situation actuelle de ce département.

1960 : il y a 60 ans, la France et la décolonisation de l'Afrique noire (Première partie)

L'année 1960 est marquée par l'accès à l'indépendance de quatorze anciennes colonies françaises d'Afrique noire.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la misère, le travail forcé, les enrôlements forcés et la réquisition de nourriture pendant la guerre, aggravent l'oppression colonialiste subie par les populations. La révolte gronde.

Des craquements dans l'empire colonial français

Le général De Gaulle dans son discours de Brazzaville en janvier 1944 ouvre un interstice mais n'envisage aucune décolonisation immédiate pour l'Afrique. Cependant, cette mince ouverture sur plus de responsabilité accordée aux chefs coutumiers africains suffit à susciter un espoir de décolonisation chez les cadres africains. Les colons prennent pourtant ce discours comme une menace. D'autant plus que la tension monte dans les années qui suivent.

De grandes grèves éclatent. Des syndicats de travailleurs africains se forment appuyés parfois par le Parti communiste français et la CGT. En septembre 1945, à Douala au Cameroun, les cheminots se mettent en grève et manifestent face à la hausse des prix. Il s'ensuit une féroce répression par des milices de colons, faisant des dizaines de morts. Les autorités françaises ont cherché à calmer la situation sans punir les colons responsables du massacre. À Dakar en octobre 1947 débute une grève de cheminots, elle durera 160 jours et concernera jusqu'à 20 000 cheminots dans toute l'Afrique de l'Ouest ! D'autres grèves importantes éclatent notamment en Guinée. Plusieurs débouchent sur des victoires du côté des travailleurs comme la reconnaissance d'un Code du Travail en 1952.

S'il y a des mouvements de grève dans les colonies françaises d'Afrique noire, dans celles du

Maghreb les mouvements nationalistes sont insurrectionnels. Les massacres que la France opère attisent toujours plus la révolte. Au point qu'en 1956 elle est contrainte de reconnaître l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. Les nationalistes algériens ont déclenché l'insurrection à la Toussaint 1954. Tous ces événements, ajoutés à la défaite militaire française de Dien Bien Phu le 7 mai 1954 au Vietnam (l'Indochine de l'époque), vont contraindre les gouvernements français peu à peu à changer de politique coloniale. Maintenir le même système colonial est devenu trop coûteux.

Pour le gouvernement De Gaulle revenu au pouvoir en 1958, la décolonisation devient inéluctable. Son objectif va être de protéger le marché économique et les intérêts impérialistes français en Afrique tout en se soulageant du coût des guerres coloniales. En 1956, avec la loi-cadre de Defferre, le gouvernement se résigne à accorder un régime d'autonomie dans ses colonies.

Vers les indépendances

Cette politique est menée avec la complicité d'Africains comme Félix Houphouët-Boigny. Houphouët-Boigny, un gros possédant africain en Côte d'Ivoire, avait créé un syndicat de propriétaires agricoles en 1944. Son objectif était d'organiser la bourgeoisie noire. Il n'était pas une menace pour la France. Houphouët fut ministre d'un gouvernement français en 1956. Puis le gouvernement français le plaça à la tête de la Côte d'Ivoire en 1960. La stratégie était simple, sélectionner des hommes de confiance pour l'impérialisme français et les placer à la tête des territoires autonomes. Dès 1945 des députés africains sont élus. Une couche de notables africains a été depuis longtemps préparée par la France qui les forme en s'assurant de leur loyauté à son égard. Ce sont ceux qu'on dénommait du terme afreux « d'évolués » sous le colonia-

lisme. Le néo-colonialisme est déjà en place. Ce sont ces hommes qui seront les futurs chefs d'État et cadres supérieurs des États africains indépendants. Ces derniers ne remettent pas en cause l'autorité française mais veulent une place au pouvoir. Ainsi émergeront Houphouët-Boigny, Senghor au Sénégal, Bokassa... et bien d'autres

La France n'hésite pas à utiliser la pire répression face à ceux qui refusent la soumission. Au Cameroun le parti indépendantiste UPC, Union des populations du Cameroun, dirigé par Ruben Um Nyobé prend de l'ampleur. Une répression impitoyable s'abat sur les opposants camerounais. Des villages sont rasés au napalm. Des membres de l'UPC sont assassinés par les services secrets français, comme le docteur Félix Moumié, dirigeant de l'UPC. Plusieurs affrontements avec les troupes coloniales finissent en massacres. Ruben Um Nyobé, figure mythique de l'UPC est assassiné le 13 septembre 1958 par l'armée française. Le processus vers l'indépendance fut contrôlé par la France avec ses fidèles comme le premier président de la république du Cameroun, Ahmadou Ahidjo. Guy Georgy, un ex-ambassadeur français en Afrique déclara plus tard parlant d'Ahidjo : « *Je l'avais fait élire à l'Assemblée territoriale. On avait quasiment fait voter pour lui, en mettant des paquets de bulletins dans les urnes* ».

Article paru dans le journal de nos camarades des Antilles *Combat ouvrier*

